



10 juin 2021

(21-4757)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE: RÈGLEMENT SUR L'ENREGISTREMENT
FACULTATIF DU DROIT D'AUTEUR ET RÉOLUTION Y RELATIVE

Membre présentant la notification	ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE
--	----------------------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement sur l'enregistrement facultatif du droit d'auteur et Résolution y relative
Objet	Droits d'auteur et droits connexes; autres
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/SAU/21_4034_00_x.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet

Brève description du texte juridique notifié

L'approbation du Règlement sur l'enregistrement facultatif des œuvres protégées par le droit d'auteur est fondée sur les objectifs, les compétences et les tâches confiées à l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle conformément à l'article 3 du Règlement sur l'Autorité émis en vertu de la Résolution du Cabinet n° 496, qui dispose que l'Autorité a pour but de réglementer, appuyer, développer, parrainer, protéger, faire respecter et mettre à jour les domaines de la propriété intellectuelle dans le Royaume conformément aux meilleures pratiques internationales, et que, à cet effet, elle a le droit d'enregistrer des droits de propriété intellectuelle, de délivrer des documents de protection en leur faveur et de les faire respecter. Le Conseil de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle a émis la Résolution n° (3-7-2019), datée du 12 février 2019, portant approbation du Règlement sur l'enregistrement du droit d'auteur.

Langue(s) du texte juridique notifié	Arabe
Entrée en vigueur	19 décembre 2019
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	8 juin 2021
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle, Royaume d'Arabie saoudite Riyad 13321 Saip@saip.gov.sa

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.